

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames BUCINA – DE BRUIN – DENOMBRET – DELCROIX – DELOT M. – DERUELLE – SCHWENTER – SEUVRE – TISON.

Messieurs BAILLET – BIOT – BLAUVAC – BOUCHERON – CHEVALIER – CORNIOT – DELAGNEAU J.-L. – DELAGNEAU D. – DELAGNEAU G. – FERRAG – FOURNIER – FOURREY – GAILLOT S. – GUINET-BAUDIN – JUSSOT – LAVANTUREUX (en suppléance de MATIVET) – LEPRUN – MAILLARD – MORLE – MORINIÈRE – PORCHER – QUOIRIN – RAMON – ROUSSELLE – TIRARD.

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Mesdames BOUROTTE, GUILLOT et Messieurs GAILLOT M., HENRY, DELAVAUT, QUERET, BLANCHET.

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame ETIENNE et Messieurs CARRA, CLERIN, HARIOT (excusé), LEGRAND et RUSCH.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES - Fond de concours - Attribution

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'attribution des fonds de concours suivants :

COMMUNES	TYPE D'INVESTISSEMENT	COÛT TOTAL	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS
TURNY	AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UNE PLACE SITUÉE EN FACE DE L'ÉCOLE	19 986,64 € HT	30 %	5 995,00 €
HERY	AMÉNAGEMENT D'ESPACES SPORTIFS	151 900,00 € HT	10 %	4 000,00 € *

*Plafond d'aide

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

ENVIRONNEMENT - DECHETS - Mise en place d'un Espace de Réemploi

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (M. LEPRUN) et 41 voix pour :

- **APPROUVE** la convention de mise en place d'un espace de réemploi au sein de l'Espace Familles du Florentinois,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de la convention.

ENVIRONNEMENT - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT - Convention avec la REGATE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 2 abstentions (M. FERRAG et M. DELAGNEAU J.-L.) et 40 voix pour :

- **ACCEPTE** l'intégration d'études complémentaires spécifique à Brienon sur Armançon dans la démarche globale de la Communauté de communes visant à établir un schéma directeur d'assainissement collectif,
- **APPROUVE** la convention de délégation de prestation avec la REGATE,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de la convention et la recherche de financements extérieurs.

SERVICE A LA POPULATION - SANTE - Bourse aux étudiants et contrat d'engagement d'exercice pour les étudiants

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 3 abstentions (Mme DENOMBRET, M. MORLE et M. MORINIERE) et 39 voix pour :

- **APPROUVE** la mise en place d'un dispositif d'accompagnement financier des étudiants en médecine,
- **APPROUVE** le contrat d'engagement d'exercice à conclure entre un étudiant et la Communauté de communes Serein et Armançe en fonction des besoins identifiés dans le projet de santé territorial,
- **ACCEPTE** que pour les années à venir de nouveaux contrats pourront être proposés au conseil communautaire dans ce même cadre,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature d'un contrat d'engagement d'exercice avec Monsieur Quentin FOUQUEAU pour l'installation d'un orthophoniste sur le territoire communautaire au sein d'une maison de santé ou assimilée,
- **INSCRIT** au budget les dépenses correspondantes.

SERVICE A LA POPULATION - CULTURE - Ecole de Musique - Projet d'établissement

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le projet d'établissement de l'école de musique communautaire,
- **CANDIDATE** pour obtenir le label « Conservatoire à rayonnement intercommunal »,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION - CULTURE - Ecole de Musique – Convention 2022 Avec le Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec le Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique pour l'année 2022,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION - ASSOCIATIONS - Attribution de subventions 2022

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ATTRIBUE** les subventions conformément au tableau présenté ci-dessous :

Politique	Structure	Détail action 2022	Budget global 2022	Demande subvention 2022	Avis commission
CULTURE	TURNY ANIMATION	Festi Rues - 27 aout 2022	18 625,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
CULTURE	Association Le Théâtre Perché	Programmation de la saison	26 660,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
CULTURE	Cydalise & Cie	Stage de danse - octobre 2022	4 600,00 €	2 660,00 €	1 000,00 €
Politique	Structure	Détail action 2022	Budget global 2022	Demande subvention 2022	Avis commission
CULTURE	Festival en Othe	Festi Coccinelle	60 210,48 €	3 750,00 €	3 000,00 €
CULTURE	ACPEE association culturelle des petits escargots écolos	FORESTIVAL (26 & 27/08/22)	18 579,13 €	1 360,00 €	1 300,00 €
Total Aides CULTURE			218 276,08 €	14 520,00 €	7 300,00 €
SPORT	Amicale des Sapeurs-pompiers de Chailley	Trail Foret d'Othe du 03/07/22	15 980,50 €	2 000,00 €	1 000,00 €
SPORT	Motoclub de Briennon	Supercross de l'Yonne - 03/09/22	95 700,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
SPORT	Association Sportive Héry	Soirée de gala	10 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
SPORT	Entente Sportive du Florentinois - Pétanque	Coupe de France des clubs	17 000,00 €	2 500,00 €	2 000,00 €
Total Aides SPORT			139 180,50 €	8 500,00 €	6 500,00 €
TOTAL SUBVENTIONS			357 456,58 €	23 020,00 €	13 800,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION - EQUIPEMENTS SPORTIFS - Espace multimodale du Port de Saint Florentin

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

FINANCEURS	MONTANTS HT
Etat (DETR) (40 %)	160 400 €
Communauté de communes (fonds propres)	240 626 €
Total	401 026 €

- **APPROUVE** Monsieur le Président à solliciter la subvention correspondante,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION - EQUIPEMENTS SPORTIFS - Centre de Tir à l'Arc couvert

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

FINANCEURS	MONTANTS HT
Agence nationale du Sport	150 000 €
Etat	711 720 €
Région Bourgogne Franche Comté	150 000 €
Département de l'Yonne	448 000 €
Fédération Française de Tir à l'arc	10 000 €
Communauté de communes (fonds propres)	117 580 €
Communauté de communes (emprunt)	250 000 €
Total	1 837 300 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions et autres appuis financiers dont un emprunt d'un montant maximum de 250 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

RESSOURCES INTERNES - BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative n°1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

➤ <u>Dépenses de Fonctionnement :</u>	
-6714 – Bourses et prix	+ 6 000.00 €
-022 – Dépenses imprévues	- 6 000.00 €
<u>Total</u>	0.00 €